



3 mois de préavis à payer malgré des futurs locataires potentiels

Par **theany**, le **27/07/2010** à **18:16**

Bonjour,

J'ai trouvé une nouvelle location et déposé mon préavis à mon agence afin qu'elle trouve rapidement un nouveau locataire pour m'éviter de payer 2 loyers pendant les 3 mois de préavis.

Un potentiel locataire (avec un dossier très correct pour l'agence) s'est présenté au cours du 1er mois de préavis mais l'agence me prévient que le propriétaire souhaite récupérer le logement pour convenance personnelle et donc qu'il refuse les dossiers et donc je suis obligé de payer mes 3 mois de préavis...

Suite à un appel avec le propriétaire, il me dit qu'il est entré dans le logement pour constater l'état du logement et qu'il souhaite faire des travaux (rafraichir la peinture notamment) en vue de le louer en septembre...

Je sais pas quoi faire (payer...)

Je sais pas si j'ai un recours possible, pouvez vous m'aider?

Merci

Par **HUDEJU**, le **27/07/2010** à **18:26**

Bonsoir

Votre propriétaire ne pas pas récupérer son logement comm'ça , il aurait dû vous faire un congés pour reprendre et ce , 6 mois avant la fin du bail .

L'agence est donc complice de cette manoeuvre mais malheureusement vous devez payer les trois mois de préavis , car si j'ai bien compris ,vous avez déjà déménagé , non ?

Autre question , si le proprio est rentré dans l'appart , c'est que vous avez effectué un état des lieux et remise des clés , sinon , c'est une vilolation de domicile .

Par **theany**, le **27/07/2010 à 18:42**

Bonsoir,

Merci pour votre réponse

Mon déménagement s'est fait très rapidement pour une occasion à ne pas manquer (logement plus grand, neuf, prestations supers) mais le propriétaire ne pouvait pas attendre mes 3 mois de préavis.

J'ai donc déménagé il y a 1 mois et donc je paie les 2 loyers...

Pour ce qui est du proprio: en fait c'est son père (la proprio étant une jeune femme) que j'ai eu au téléphone et apparemment il serait entré au vu de ses commentaires ("vous avez laissé encore des choses dans l'appartement... je voudrez faire un coup de propre et refaire la peinture pour le louer en septembre...")

je n'ai pas fait d'état des lieux, j'ai remis une paire de clés à l'agence pour qu'elle puisse effectuer les visites uniquement. Peut être que l'agence lui à faire visiter le bien de sa propre fille... je peux pas le dire